



Présidence de la FAMH Bilan 2009 et perspectives

Chers Membres,

Tout d'abord tous mes vœux pour les prochaines fêtes et pour l'année 2010. Que notre travail nous donne satisfaction même si les conditions dans lesquelles nous l'exerçons ne se sont pas vraiment améliorées.

Ma deuxième année en tant que président de la FAMH est restée sous l'empreinte de la révision de la Liste des analyses, entrée en vigueur le 1^{er} juillet de cette année. Hormis les analyses des soins de base, les analyses spéciales ont pu être maintenues à leur niveau, voire légèrement améliorées par rapport à la situation avant 2006. Nous avons réussi à convaincre l'OFSP que notre travail et celui de notre personnel est précieux et exige des connaissances qui doivent être rémunérées correctement. Toutefois, il n'était pas possible de défendre le tarif trop élevé des analyses des soins de base. La contribution au fonds de crise nous a donné les moyens pour accomplir ces travaux et d'envisager d'autres. Il s'agira notamment de créer la base de données de la FAMH pour pouvoir disposer de nos propres statistiques et pour éviter que l'OFSP et ses mandataires utilisent des informations biaisées et fausses. La Liste des analyses restera en évolution permanente et ces données seront cruciales pour défendre la position du laboratoire médical, public ou privé! *Pour ceux qui n'ont pas contribué jusqu'à présent: il n'est pas trop tard pour le faire.*

N'oublions pas que la FAMH représente *tous* les laboratoires médicaux suisses sauf les laboratoires des praticiens.

L'éternel conflit entre la légitime volonté de survivre sur un marché très compétitif et notre code de déontologie n'est toujours pas résolu. Encore une fois: la FAMH n'est pas crédible si ses membres ne font pas ce qu'ils se sont engagés à faire avec leur signature lors de leur admission dans notre association. Je reste persuadé que le bon chemin existe entre les règles strictes du code et un comportement correct respectant notre déontologie. La majorité des membres montre le bon exemple.

Après le grand succès de notre 50^e anniversaire fêté à Neuchâtel, les assemblées générales de l'an prochain sont prévues pour les dates suivantes: le 20 mai et le 4 novembre 2010 à Bienne. Je vous prie de bien vouloir réserver ces dates dans vos agendas. Des informations plus précises suivront en début d'année 2010.

Avec mes salutations les plus cordiales,
Votre président
Hans H. Siegrist
24.12.09